



# LE FIL D'ARIANE

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense Auvergne

n°144 – Janvier 2018

**L'EDITO**

## Une île dans la galaxie

Dans cette île aux couleurs de paradis, perdue au milieu de nulle part, les habitants vivaient simplement. Cueillette et pêche constituaient les principales ressources de l'île et tout le monde était heureux sans se douter un instant que le sable sous leurs pieds et qu'ils foulaient chaque jour, un sable aux couleurs si particulières, renfermait des propriétés insoupçonnables. Les arbres sur cette île, magnifiques, témoignaient d'ailleurs de cette prospérité de la nature et profitaient des propriétés de ce sable.

**Un jour, quelques hommes d'affaires en vacances sur l'île découvrirent les propriétés de ce sable unique, se disant que d'autres hommes paieraient cher ce sable si précieux.** Pour obtenir les droits d'exploitation et celui de couper les arbres gênants, les hommes donnèrent aux habitants de l'île de l'argent, beaucoup d'argent. Bien peu au final en proportion des bénéfices attendus de cette extraction.

**Les autochtones devinrent riches et n'avaient plus besoin de recourir à la pêche et à la cueillette pour leurs besoins alimentaires.** Le fast-food installé juste à côté de l'usine d'extraction suffisait à les nourrir, comme le centre commercial surgit du paysage en quelques jours. En signe extérieur de richesse, ils achetèrent des voitures, plein de voitures, dont ils n'avaient pas besoin puisque l'île ne possédait pas de routes et en plus, elle était minuscule, tellement petite qu'il était impossible de la représenter sur un globe terrestre.

L'île ne vivait désormais qu'au son des machines d'extraction et des files de voitures sans objet au drive du fast-food. Ses habitants étaient devenus subitement riches, s'achetaient tout et n'importe quoi qu'ils jetaient à la moindre défaillance, faisant du centre de leur île une espèce de décharge à ciel ouvert... il y avait de la place depuis que les arbres avaient été coupés pour raison économique. **Ils ne semblaient pas se soucier du lendemain... et pourtant... cette illusion fut de courte durée !**

A force de s'alimenter comme des occidentaux, ils tombèrent malades, découvrant des maladies dont ils ignoraient tout jusqu'à aujourd'hui : diabète, cholestérol, surpoids, stress... Ils se dirent que peut-être, ils avaient fait une erreur en acceptant cette exploitation, que l'argent n'avait apporté que la maladie et la pollution puisqu'il n'y avait plus d'oiseaux car il n'y avait plus d'arbres et plus de poissons non plus.

### **Ils voulurent revenir en arrière... mais c'était trop tard !!!**

En quelques années, l'île devint invivable, polluée et toxique à cause des déchets non traités, l'exploitation a tué les derniers poissons, détruit le littoral et le récif. Aujourd'hui, les habitants de l'île sont très pauvres et plus personne ne s'aventure dans leurs eaux polluées. Les voitures pourrissent dans la décharge et la nature a repris ses droits sur les bâtiments abandonnés une fois la ressource exploitée jusqu'au plus petit grain de sable. Les hommes, les femmes et les enfants de l'île n'ont pas d'autre choix que de rester là à pleurer et constater le désastre. Ils n'ont nulle part ailleurs où aller de toute façon.

**Evidemment cette aventure est triste mais son histoire est immense.**

**Il existe en effet une autre île comparable, isolée dans un océan d'étoiles, La Terre, notre île, tellement petite qu'il est impossible de la représenter dans la galaxie.** L'exploitation des ressources et le profit maximum par et pour un tout petit nombre au détriment de tous les autres, pourraient un jour nous réserver le même sort que les quelques habitants de cette île. Comme eux, nous n'aurons nulle part ailleurs où aller... car pour l'instant, il n'y a pas de plan B...

Alors en ce début d'année 2018, **toute l'équipe UNSA-Défense vous présente ses meilleurs vœux de bonne année**, de préservation de notre environnement, de protection de ce que nous avons de plus précieux, de solidarité envers les plus démunis... aussi celui de rejoindre l'UNSA si ce n'est déjà fait.

Amitiés. Laurent Tintignac

## TSEF IEF



A l'évidence, de nombreux TSEF occupent des postes relevant du niveau IEF. **Pour cette raison, l'UNSA revendique une nouvelle fois, la mise en œuvre d'un nouveau processus de requalification pour permettre à tous les TSEF exerçant des fonctions du niveau de la catégorie A d'accéder dans les meilleurs délais au corps des IEF.**

La CAPC des IEF s'est déroulée le 14 décembre et a permis de traiter de l'avancement dans le corps des IEF et celui de l'accès à la hors-Classe.

- **IEF : Pour être promu IEF**, les agents doivent être TSEF1 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. 1728 agents remplissent cette condition et 57 d'entre eux ont pu être promus IEF au titre de 2018.
- **IEF-HC : Pour être promu IEF-HC**, les agents doivent détenir 1 an d'ancienneté au 5<sup>ème</sup> échelon du grade IDEF au 31 décembre 2016. Ils doivent de plus justifier :
  - **Au titre du vivier 2** : 8 années d'exercice de fonctions spécifiques listées dans l'arrêté du 19 octobre 2017.
  - **Au titre du vivier 3** : 3 années d'ancienneté au 8<sup>ème</sup> échelon IDEF et ayant fait preuve d'une valeur exceptionnelle (dans la limite de 20% du nombre de promotions)
  - **Pour info** : la condition de promotion au titre du vivier 1 ne pouvait être remplie car justification de 6 années en qualité de CTD).

Cet avancement IEF-HC n'obéit pas à la règle habituelle de pro-pro (Promus/Promouvables), mais à celle d'un avancement contingenté à 10% du corps des IEF à échéance 2022. **Pour l'exercice 2017, ce taux était de 3% (4% en 2018, 5% en 2019, 6% en 2020, 8% en 2021) et a permis la promotion de 120 agents.**

### Quelques éléments :

- 913 IDEF sont à l'échelon 5 depuis 1 an dont 129 CTD.
- 183 IDEF réunissent les conditions du vivier 2 dont 64 CTD.
- 71 IDEF réunissent les conditions du vivier 3 dont 4 CTD.
- L'âge moyen des conditionnants est de 56 ans.

**L'UNSA-Défense rappelle que cet avancement au grade IEF-HC n'aurait pas existé sans la signature par l'UNSA du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) et offre aujourd'hui de réelles perspectives de carrière aux catégories A techniques. Cela démontre également le slogan de l'UNSA : le syndicat UTILE aux agents.**

## Fonction Publique

### Priorité aux salaires



9 organisations syndicales de la Fonction Publique (sauf FO) constatent que les réponses du gouvernement n'ont pas été à la hauteur des attentes des agents publics exprimées notamment lors de la mobilisation du 10 octobre dernier.

**Gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans majoration, report du protocole PPCR sont autant de signes de mépris vis-à-vis des agents publics.**

Aussi, les organisations syndicales signataires d'un courrier commun adressé au ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin et à son secrétaire d'état chargé de la Fonction Publique, Olivier Dussopt, **exigent que le rendez-vous salarial promis en octobre 2018 soit avancé au début du printemps 2018.**

Ce rendez-vous est primordial pour l'intersyndicale, afin de discuter d'une réelle et significative augmentation des salaires de toutes et tous les agents publics, permettant une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.



### Coup d'œil sur le calendrier de la paie 2018

Janvier	29	Juillet	27
Février	26	Août	29
Mars	28	Septembre	26
Avril	26	Octobre	29
Mai	29	Novembre	28
Juin	27	Décembre	20



## Ouvriers d'état

## Quelques modifs réglementaires apportées lors du CTM du 30 novembre

Un nouveau Comité Technique Ministériel s'est tenu le 30 novembre dernier avec pas moins d'une quinzaine de points à l'ordre du jour dont les 3 textes ouvriers ci-dessous.

**Un CTM au cours duquel la ministre des armées, Florence Parly, a pris le temps de l'analyse et de réponse aux questions des élus des organisations syndicales, son conseiller social restant en séance sur la durée du CTM (c'est une première). L'UNSA a ainsi pu développer ses priorités pour une meilleure prise en compte des situations individuelles et collectives des agents publics que nous représentons.**

► **Projet d'arrêté fixant les dispositions relatives aux emplois de niveau hors catégorie D au MinArm et SON arrêté fixant les emplois de niveau hors catégorie D au bénéfice des ouvriers de l'Etat (OE) du MinArm. L'UNSA Défense a voté ce point.**

**72 emplois de niveau HCC** ont été identifiés par les employeurs concernés. Conformément aux dispositions vues en groupe de travail DRHMD avec les fédérations syndicales, **l'accès à ce niveau de qualification sera opéré par la voie de l'avancement au choix.** Quelques ajustements, notamment sur les durées d'ancienneté requises en HCC/HCB pour atteindre le niveau HCD, restent encore à ajuster pour l'UNSA. Un RETEX sera opéré à la fin de l'année pour apporter les ajustements nécessaires.

► **Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 décembre 2016 relatif aux règles de recrutement des OE du MinArm. L'UNSA Défense a voté ce point.**

Quelques ajustements 'cosmétiques' dans les procédures de recrutements ouvriers suite aux remarques des employeurs :

⇒ **envoi d'un courrier individuel à chaque candidat recalé aux épreuves** de l'essai professionnel d'embauche

⇒ **possibilité de porter de 4h à 6h la durée de l'épreuve pratique** de l'essai d'embauche

⇒ **possibilité de retenir jusqu'à 6 candidats (contre 3 auparavant) lorsqu'un seul poste est ouvert à l'essai de recrutement.**

► **projet de modificatif à la circulaire n°300245 du 11 janvier 2017 relative aux formations qualifiantes des OE. L'UNSA Défense a voté ce point.**

**Ce texte prévoit le rapprochement des deux formations qualifiantes d'accès au groupe VI au sein de la profession d'ouvrier de pyrotechnie** et répond à un besoin des employeurs. Par ailleurs, le projet opère un léger toilettage de la circulaire afin de prendre en compte les modifications apportées récemment à d'autres textes réglementaires auxquels la circulaire renvoie.

## Prestations d'action sociale



### Garde d'enfants

Le plan famille du ministère des armées prévoit une augmentation du nombre de places réservées en crèche. Les moyens de garde traditionnels (crèches IGESA) ayant atteint leur limite, le ministère est à la recherche d'autres solutions plus souples: réservation de berceaux en crèches privées, formation d'assistante maternelle.

### Prêt logement

- Le prêt IGESA d'accession à la propriété passe de 13 000 € à 15 000 €.
- Le prêt complémentaire de financement de travaux passe de 7 000 € à 10 000 €.
- La durée de remboursement passe de 10 à 15 ans.



## Assemblée générale UNSA-Défense Auvergne / Jeudi 18 janvier 2018

A vos agendas ! N'oubliez pas de vous inscrire pour participer à l'AG UNSA-Défense Auvergne du 18 janvier. Rdv à 8h à la salle polyvalente de Lempdes "La 2 deuche", rue Alexandre Vialatte.

## MCO aéronautique : La ministre des armées prudente sur le SIAé

Appelée à s'exprimer devant l'ensemble des états-majors et des représentants syndicaux (Laurent Tintignac représentait l'UNSA) ce 11 décembre 2017 sur la Base Aérienne d'Evreux, la ministre des armées, Florence Parly, a présenté les grandes lignes du rapport sur le MCO aéronautique, commandé à l'été 2017 à l'Ingénieur Général de l'Armement, Christian CHABBERT, expert reconnu dans ce domaine du MCO aéro.

L'UNSA-Défense, n'ayant eu accès qu'à la seule partie du rapport consacrée au SIAé (comme tous les autres), s'est exprimée dans une analyse détaillée et diffusée en amont de ce rendez-vous avec la Ministre. **Pour l'UNSA-Défense, il ne serait ni cohérent ni lisible de résumer les problèmes de disponibilité aéronautique au seul sujet du statut du SIAé. C'est ce que l'UNSA-Défense a pu exprimer auprès des conseillers industriel et social de la ministre, lors d'un rendez-vous le 5 décembre. Vous pouvez prendre connaissance de l'analyse UNSA auprès de vos délégué(e) UNSA. Une autre analyse du discours de la ministre viendra étoffer la première mais l'UNSA ne peut que se féliciter de la prudence de la ministre quant au statut du SIAé.** Si rien n'est encore figé sur le sujet, il reste quelques mois au cours desquels l'UNSA-Défense mettra tout en œuvre pour expliquer, détailler, argumenter, analyser... et convaincre que le statut en compte de commerce du Service Industriel de l'Aéronautique est un atout étatique au service des forces, un économiseur d'argent public, un garant de l'autonomie de l'état dans un domaine d'activités soumis à bien des monopoles de constructeurs.

S'il n'est pas coutume de reprendre dans nos pages les propos des uns ou des autres, nous dérogerons exceptionnellement à cette règle (en attendant une analyse plus approfondie de l'UNSA), en vous invitant à **prendre, ci-dessous, connaissance de quelques extraits du discours de la ministre à Evreux :**

*[...] "J'ai décidé de transformer la SIMMAD en une Direction de la Maintenance Aéronautique. Cette direction, effective au 1er mars 2018, sera placée sous l'autorité directe du chef d'Etat-major des Armées, et elle sera responsable de la performance du MCO aéronautique. Dans ce cadre, la stratégie élaborée par la DMAé sera validée par le CEMA. La DGA, chargée de veiller au maintien et au développement des capacités technologiques et industrielles nécessaires à la défense, continuera à contribuer à l'élaboration de cette stratégie de soutien. Elle la déclinera en particulier au moment de l'acquisition d'un nouveau matériel, à travers un contrat qui inclura le soutien dans les premières années d'utilisation. La conception de nos équipements neufs doit désormais être systématiquement pensée en intégrant leur future maintenance, dont les coûts excèdent bien souvent le prix d'achat. Pour rénover notre stratégie contractuelle, la DMAé devra disposer de façon stable des compétences de haut niveau qui lui sont nécessaires, sans rester tributaire des aléas des plans annuels de mutation. Un plan de ressources humaines sera consolidé avec la DGA et les armées. **J'attends en particulier de la DGA, dont l'ADN est la maîtrise d'ouvrage de programmes complexes, qu'elle réalise des efforts particuliers, en mettant à disposition de la DMAé des personnels hautement qualifiés.** Je souhaite le dire avec force : le MCO est une tâche aussi noble que la conception d'aéronefs modernes." [...]*

*"Je souhaite maintenant vous présenter mes réflexions sur le SIAé, le service industriel de l'aéronautique. Je crois profondément en l'utilité de disposer, au service de l'Etat, d'un outil industriel apte à concevoir et effectuer des solutions de réparation innovantes et de haut niveau. D'abord, cet organisme contribue à améliorer la compétence technique des militaires dans les armées, en particulier dans la marine nationale. Ensuite, disposer d'un organisme industriel public permet d'envoyer ses personnels procéder à des réparations sur le terrain. Par ailleurs, pour les flottes les plus anciennes, lorsque l'intérêt économique qu'elle suscite chez les industriels s'éteint, l'Etat peut s'appuyer sur un établissement capable de les entretenir dans la durée en repoussant les frontières de l'obsolescence. **Enfin, posséder dans le secteur public un industriel tel que le SIAé permet de remettre en question dans certains domaines choisis les entreprises privées, qui seraient à défaut placées dans une situation de monopole trop confortable.***

*J'ai beaucoup de considération pour le SIAé dont je souligne la valeur ; j'apprécie la grande qualité du travail fourni par ses personnels. **Même si l'activité de ce service est directement liée à une responsabilité régaliennne, certains considèrent néanmoins qu'une administration n'a pas la capacité de conduire une activité industrielle aussi complexe, et que des adaptations de sa forme juridique doivent être prévues. Sur ce point, je suis à ce stade prudente.** Je considère que les objectifs devant guider notre stratégie SIAé sont d'abord la performance industrielle et économique. Ces enjeux sont intimement liés à la liberté d'action du SIAé, dans des domaines tels que les achats, les partenariats et les RH. C'est à cette aune qu'il faut juger de l'opportunité et des modalités d'une éventuelle transformation du SIAé. Les questions juridiques viennent seulement après, s'il est démontré qu'elles apportent véritablement une plus-value pour le SIAé, sans rien remettre en cause des atouts qu'il nous procure déjà. **L'opportunité et les modalités d'une telle transformation doivent être étudiées avec grand soin, et il reviendra à l'équipe projet de me rendre un avis d'ici l'été 2018. Le SIAé conservera en toute hypothèse son statut public.** Pendant cette période, nous entretiendrons un dialogue très régulier avec les représentants du personnel, que je souhaite immédiatement rassurer : dans tous les cas de figure, le statut des personnels serait évidemment conservé. En outre, je serai particulièrement attentive à ce que le SIAé continue à être fortement impliqué dans le MCO des programmes militaires modernes, souvent en partenariat avec d'autres maîtres d'œuvre, et que son carnet de commande soit assuré sur le long terme." [...]*

**2018**  
Bonne Année

Quelles que soient vos résolutions pour cette année qui s'ouvre, l'UNSA-Défense, toutes et tous ses délégué(e), vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne année 2018.

